

## AIDE POUR LES PARENTS à partir de janvier 2021

### Complément du libre choix du mode de garde

Le complément de libre choix du mode de garde (Cmg) de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) est versé par la caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité sociale agricole (MSA). Il comprend une prise en charge partielle de la rémunération d'une assistante maternelle agréée. Son montant varie selon le nombre d'enfants à charge, l'âge de votre enfant et vos ressources. Un minimum de 15 % des frais restera à votre charge.

Sa rémunération brute ne doit pas dépasser 51,25 € par jour et par enfant gardé.

Le complément prend en charge jusqu'à 85 % de la rémunération.

Votre enfant doit avoir moins de 6 ans.

<b>Couple - Montant du complément en fonction des ressources sur revenu 2019</b>			
Votre situation <b>vivant en couple</b>		Montant mensuel maximal de la prise en charge	
Nombre d'enfant(s) à charge	Ressources annuelles	Pour un enfant de moins de 3 ans	Pour un enfant de 3 à 6 ans
<b>1 enfant</b>	Inférieures ou égales à 21 277 €	470,23 €	235,11 €
	Supérieures à 21 277€ et < ou = à 47 283 €	296,51 €	148,28 €
	Supérieures à 47 283 €	177,88 €	88,95 €
<b>2 enfants</b>	Inférieures ou égales à 24 297 €	470,23 €	235,11 €
	Supérieures à 24 297 € et < ou = à 53 995 €	296,51 €	148,28 €
	Supérieures à 53 995€	177,88 €	88,95 €
<b>3 enfants</b>	Inférieures ou égales à 27 317 €	470,23 €	235,11 €
	Supérieures à 27 317 € et < ou = à 60 707 €	296,51 €	148,28 €
	Supérieures à 60 707 €	177,88 €	88,95 €
<b>au-delà de 3 enfants</b>	Inférieures ou égales à + 3020 €	470,23 €	235,11 €
	ne dépassant pas + 6712€	296,51 €	148,28 €
	Supérieures + 6712€	177,88 €	88,95 €

<b>Parent isolé - Montant du complément en fonction des ressources</b>			
Votre situation <b>vivant seule</b>		Montant mensuel maximal de la prise en charge	
Enfant(s) à charge	Ressources annuelles	Pour un enfant de moins de 3 ans	Pour un enfant de 3 à 6 ans
<b>1 enfant</b>	Inférieures ou égales à 29 788 €	611,30 €	305,65 €
	Supérieures à 29 788 € et < ou = à 66 196 €	385,47 €	192,76 €
	Supérieures à 66 196 €	231,25 €	115,62 €
<b>2 enfants</b>	Inférieures ou égales à 34 016 €	611,30 €	305,65 €
	Supérieures à 34 016 € et < ou = à 75 593 €	385,47 €	192,76 €
	Supérieures à 75 593 €	231,25 €	115,62 €
<b>3 enfants</b>	Inférieures ou égales à 38 244 €	611,30 €	305,65 €
	Supérieures à 38 244€ et < ou = à 84 990 €	385,47 €	192,76 €
	Supérieures à 84 990 €	231,25 €	115,62 €
<b>4 enfants</b>	Inférieures ou égales à 42 472 €	611,30 €	305,65 €
	Supérieures à 42 472 € et < ou = à 94 387 €	385,47 €	192,76 €
	Supérieures à 94 387 €	231,25 €	115,62 €